

Classement des lycées ou publicité pour l'enseignement privé ?

Claudine Schwartz,
*Professeur des universités,
Responsable du projet Statistix*

Dans l'article « un bon lycée n'a pas toujours 100% de réussite au baccalauréat » (édition du 15 avril, page 9), le journal Le Monde classe les lycées selon « leur valeur ajoutée » : ce n'est pas pertinent, pour au moins deux raisons. Une première réside dans la construction d'un classement à partir d'un critère unique, quelles que soient les précautions oratoires prises (sauf à dire qu'il n'a aucun sens, mais alors pourquoi l'établir ?). Nous y reviendrons ultérieurement.

Une autre raison réside dans la nature même du critère utilisé dans le journal Le Monde, qui ne consiste pas du tout, comme il est dit sur son site internet ¹, à comparer un lycée avec d'autres de son académie qui auraient des caractéristiques comparables en terme de répartition selon l'âge, le niveau scolaire, le sexe et le niveau social des élèves. Voyons de plus près ce qu'est ce critère, cette fameuse valeur ajoutée au taux de réussite au bac.

Pour calculer les valeurs ajoutées, on commence par découper la population des candidats de toute la France en strates définies par certains critères : la section (L, S, ES, etc.), l'âge, les notes aux brevets, la catégorie sociale, etc. Pour chacune de ces strates, on regarde les pourcentages de réussite au bac au niveau national. On calcule alors le taux de réussite attendu dans un lycée donné en découpant sa population suivant les mêmes strates et en y appliquant les taux de réussite nationaux. La valeur ajoutée est la différence entre le taux observé et le taux attendu.

Pour simplifier notre propos, imaginons qu'il y ait seulement deux strates, l'une notée A avec 50% de reçus, l'autre, notée B, avec 90% de reçus (pourcentages nationaux). S'il y a par exemple 1000 élèves dans chaque strate, en appliquant les pourcentages nationaux, le *nombre attendu* de reçus sera de 500 pour la strate A et 900 pour la strate B, soit un *pourcentage attendu* de 70% (1400/2000). La valeur ajoutée est la différence entre le pourcentage d'élèves effectivement reçus (ou taux brut de reçus) au baccalauréat et la valeur attendue. Si ce taux brut (nombre de reçus divisé par 2000) est supérieur à 70%, on aura une valeur ajoutée positive, sinon une valeur ajoutée négative.

Mesurer la valeur ajoutée est intéressant pour le pilotage d'un lycée, mais pas pour dresser une liste ordonnée de tous les lycées.

¹ http://www.lemonde.fr/societe/infographie/2010/04/14/le-palmares-des-lycees-2009_1333583_3224.html#ens_id=1229424. Quand on passe la souris au dessus d'une colonne du tableau du classement, on a l'explication du journal sur ce que représente la colonne.

Dans notre exemple, un lycée composé exclusivement d'élèves de la strate B ne pourrait avoir plus de 10 points de valeur ajoutée, tandis qu'un lycée composé d'élèves de la strate A pourrait avoir jusqu'à 50 points de valeur ajoutée. Les points de valeur ajoutée dépendent très fortement de la composition de la population de l'établissement suivant les différents strates, c'est donc exactement le contre-pied de ce qui est annoncé dans le Monde !

Une mesure non influencée par la répartition selon les strates consiste par exemple à définir un taux *de réussite standardisé* : pour un lycée donné, on calcule son taux de réussite dans chacune des strates et on applique ces taux à une population standard, la même pour tous les lycées, celle de tous les candidats de France par exemple². La notion de taux standardisée est une notion classique³. C'est un élément à prendre en compte pour une étude comparative des lycées.

Notons que tous ces taux ne sont que des moyennes, pondérées selon des poids différents :

-le taux brut de reçus d'un lycée est la moyenne de ses taux de reçus par strate, pondérée par le poids des strates dans ce lycée,

-le taux attendu de reçus d'un lycée est la moyenne des taux nationaux de reçus par strate, pondérée par le poids des strates dans ce lycée,

-la valeur ajoutée pour les reçus au bac est la moyenne, pondérée par le poids des strates dans ce lycée, des différences entre les taux par strates dans le lycée et au niveau national,

-le taux standardisé de reçus d'un lycée est la moyenne de ses taux de reçus par strate, pondérée par le poids des strates dans la population de référence (nationale ou académique).

Pour que ces moyennes soient moins instables, il conviendrait de les calculer sur plusieurs années. Un taux calculé sur l'activité des 3 ou 5 dernières années serait plus intéressant.

Revenons au classement du Monde sur le seul critère de la valeur ajoutée. L'article signale que le lycée Henri IV à Paris a la place 1085 et que le lycée Saint Joseph trône en seconde place. Le lycée Henri IV, avec 277 candidats au bac dont 100% de réussite, a 0 points de valeur ajoutée puisqu'il y a aussi 100% de réussites

² Prenons toujours le cas de deux strates, avec une population standardisée comportant 40% d'élèves dans la strate A et donc 60% dans la strate B. Un lycée dont 70% des élèves de la strate A sont reçus au bac et 80% pour la strate B aurait un taux standardisé de reçus égal à 76%.

³ voir http://www.statistix.fr/IMG/pdf/classer_les_lycees.pdf

attendues. Le lycée Saint Joseph qui présente 27 élèves au baccalauréat⁴ a la deuxième place ; il a aussi 100% de reçus, mais on n'en attendait que 22, soit 5 élèves de moins. Passer de 22 à 27 reçus a fait gagner 19 points de valeur ajoutée au lycée Saint Joseph et l'a promu en seconde place de tous les lycées de France dans le classement du Monde. Le classement proposé ne me semble pas être, comme le dit Luc Cedelle, une pierre dans le jardin de l'enseignement public mais plus directement un classement mécaniquement construit pour mal classer les grands lycées publics des grandes villes (qui bien évidemment ne sont pas les seuls « bons lycées »).

Signalons que le ministère de l'éducation nationale fournit d'autres critères⁵, dont le « *taux d'accès au baccalauréat* » qui donne la proportion des élèves de seconde générale ou de première année de baccalauréat professionnel qui obtiennent leur bac en faisant toute leur scolarité dans l'établissement. Des calculs analogues de valeurs ajoutées peuvent être faits pour ces critères. La valeur ajoutée pour le taux d'accès au baccalauréat du lycée Henri IV est +7 (plus précisément, 96% des élèves qui étaient en seconde au lycée Henri IV en sortent bacheliers, contre 89% attendus). Les élèves qui rentrent à Henri IV ont eu jusque là une scolarité réussie et ils continuent à la réussir. La valeur ajoutée pour le taux d'accès au bac est de -19 pour le lycée Saint Joseph mentionné ci-dessus, et plus précisément 43% des élèves qui rentrent en seconde en sortent bachelier contre 62% attendus.

Les 8 premiers lycées du palmarès du Monde sont des lycées privés. Le premier et le 8^{ème} sont en Guyane (difficile de comparer avec les lycées de métropole). Les 6 autres présentent au baccalauréat respectivement 27, 52, 54, 20, 31, 89 élèves et pour certains tous de la même section. Les lycées Alfred Nobel en Seine Saint-Denis et Jean Moulin à Roubaix, classés 19 et 20^{ème} sont des lycées publics qui présentent respectivement 277 et 157 élèves au bac avec des valeurs ajoutées positives pour le critère *taux d'accès au baccalauréat* : que penser de leur classement après des lycées avec peu d'élèves et des taux d'accès au bac dont la valeur ajoutée est parfois négative ?

Le journal Le Figaro propose sur son site internet des tableaux donnant des informations assez riches sur les lycées, mais aussi des classements académiques et nationaux, en combinant divers critères, selon une procédure inconnue, pour avoir un unique score classant. Etre classé 1085^{ème} au niveau national par Le Monde, 17^{ème} sur 88 dans l'académie de Paris et 188^{ème} au niveau national par le Figaro, n'affectera sans doute ni les enseignants du lycée Henri IV ni les parents qui souhaitent y scolariser leurs enfants. Mais de tels classements sont

⁴ Répartis en 3 classes de L, ES, S ayant respectivement 10,11 et 6 élèves

⁵ <http://www.education.gouv.fr/cid3014/indicateurs-de-resultats-des-lycees.html>

bien dommageables pour des équipes dynamiques d'enseignants -dans tous les types de lycées- qui se voient mal classés, ainsi que pour les élèves de ces lycées.

Cette publicité gratuite que font le Monde et le Figaro pour les lycées privés est sans doute involontaire. Mais au-delà, on a ici un étrange paradoxe : le ministère de l'éducation nationale, en travaillant avec les valeurs ajoutées plutôt qu'avec les taux standardisés fournit aimablement à la presse les moyens d'un classement qui attribue par sa construction même de mauvaises places à nombre de bons lycées publics et par ailleurs favorise certains lycées privés faisant usage de la possibilité, (que n'ont pas les lycées publics), de ne pas garder des élèves dont les chances de réussite au bac sont trop faibles.